



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 15 avril 2023

Signature de la convention de partenariat entre le ministère des Armées et 23 collectivités du département de l'Eure

Le ministère des Armées conforte les liens étroits de confiance qui existent avec les collectivités locales, renforce les partenariats, et valorise les collaborations entre la communauté de défense, après la signature, ce vendredi 14 avril, d'une convention avec 23 collectivités de l'Eure.

Signe indéfectible du lien Nation-Armées, le partenariat entre le ministère des Armées et 23 collectivités de l'Eure vise à promouvoir l'esprit de défense au sein du département, accompagner le personnel du ministère des Armées et leur famille, et soutenir les projets ayant pour objet de développer un esprit civique et citoyen.

Cette convention de partenariat définit des intérêts et bénéfices communs à travers trois grands axes :

- **Favoriser l'attractivité du territoire en soutenant la vie des militaires et de leurs familles à travers le Plan Famille 2**

La militarité impose des contraintes aux soldats – la mobilité, la disponibilité, les mutations – que leurs familles assument à leurs côtés. A travers ce partenariat, le ministère s'engage, aux côtés des collectivités, avec plus de force encore pour accompagner les militaires et leurs familles face à ces impératifs.

Cette première convention liant le ministère des Armées aux collectivités territoriales du département de l'Eure facilitera l'attribution de logements sociaux aux militaires, l'accompagnement des conjoints et des militaires blessés dans leur recherche d'emploi, ainsi que l'aide pour les démarches tenant à la scolarisation de leurs enfants et la garde des plus jeunes.

Ces efforts sont inscrits dans la prochaine Loi de programmation militaire et se traduiront concrètement dans l'Eure avec l'ouverture d'une crèche à Évreux financée par le Plan Famille du ministère par exemple, ou encore la rénovation et la construction de 40 logements dédiés aux militaires pour 4 millions d'euros.

- **Développer la force morale de la jeunesse**

Le ministère des Armées et les collectivités signataires entretiennent chacun des liens avec la jeunesse. La mobilisation de toute la nation pour transmettre aux générations futures les valeurs de la République, le développement de la culture de défense et de sécurité nationale, est fondamentale.

Plus qu'un rôle à jouer auprès de notre jeunesse, il en va de la responsabilité de tous les corps de l'État de contribuer à renforcer la résilience nationale en participant à la diffusion de l'esprit de défense et la force morale. A travers ce partenariat, les collectivités apportent leur soutien aux actions menées auprès des jeunes sur le parcours de citoyenneté, l'éveil aux questions de défense, la transmission de la mémoire, le sport et la mémoire, etc.

De nombreux dispositifs sont mis en place pour susciter l'esprit de défense chez les plus jeunes de nos concitoyens, à commencer par l'Escadrilles Air Jeunesse sur la base aérienne d'Évreux-Fauville. Des activités sportives et ludiques sont également organisées pour faire découvrir les armées et des métiers de la défense à des jeunes collégiens volontaires.

- **Entretenir le lien Nation-Armées et contribuer à la diffusion de l'esprit de défense**

L'esprit de défense est au cœur du parcours de citoyenneté auquel le ministère des Armées et les collectivités signataires contribuent à l'attention des jeunes Français à travers ce partenariat. Afin de contribuer à la diffusion de l'esprit de défense, le ministère des Armées s'engage à organiser chaque année des conférences dans le département de l'Eure au profit des correspondants Défense des communes pour contribuer à leur formation.

Le ministère des Armées et les collectivités signataires se fixent également pour objectif, à travers ce partenariat, de développer l'engagement dans la réserve avec une évolution de la doctrine d'emploi des réserves et une augmentation de ces dernières. Il s'agira d'abord de recruter les réservistes en attirant des talents : tous les Français doivent se sentir concernés. Il faudra ensuite simplifier les critères d'accès à la réserve, en adaptant les critères d'aptitude physique et d'évolution des limites d'âge pour permettre à ceux qui veulent poursuivre, d'aller jusqu'au bout de leur engagement.

Le ministère des Armées appelle chaque territoire à développer ces synergies pour favoriser la

cohésion et la résilience de la Nation.

Les collectivités signataires sont :

Le conseil régional de Normandie

Le conseil départemental de l'Eure

Évreux Portes de Normandie

Seine Normandie Agglomération

La Communauté d'Agglomération Seine Eure

La Communauté de Communes du Vexin Normand,

Les communes de Vernon, Bernay, Beaumont-le-Roger, les Andelys, Val-de-Reuil, Verneuil d'Avre et d'Iton, Pont-Audemer, Gisors, Gauciel, Fauville, Pacy-sur-Eure, Huest, Évreux, Vieil Évreux, Sassey, Etrepagny, Ézy-sur-Eure.

Contact média :

Centre media du ministère des Armées

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15